

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge**Déposé / Reçu le****03 JUIN 2026**au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles
GreffeN° d'entreprise : **0763 517 088****Nom**(en entier) : **MIKE**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à Responsabilité Limitée**Adresse complète du siège : **rue Paul Devigne, 60, 1030 Schaerbeek****Objet de l'acte : Transfert de siège social**

Décision de l'organe d'administration en date du 23 avril 2026 :

L'organe d'administration de la SRL MIKE, représenté par Messieurs Gates Kenneth et Lambot Michel, décide de transférer le siège social de la société à 1000 Bruxelles, rue Saint-Laurent, 36-38 Avec effet immédiat.

L'organe d'administration, représenté par Messieurs Gates Kenneth et Lambot Michel, donne une procuration spéciale à ARCA FIDUCIAIRE SRL/DELELIENNE Bertrand, expert-comptable certifié, N°ITAA 10 384 959, habilité à agir seul et avec possibilité de substitution aux fins d'acter la décision à publier au Moniteur belge et d'effectuer les formalités auprès de la Banque Carrefour des Entreprises.

Delelienne Bertrand,
mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/06/2026 - Annexes du Moniteur belge